

MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 25 SEPTEMBRE, 1930.

DIX-SEPTIEME ANNEE No. 39

"Le Madawaska" Compte Maintenant plus de 3,000 Abonnés

Les Sociétés d'Agriculture du Comté ont leur Premier Banquet Annuel

Inauguration qui démontre le progrès que fait l'industrie agricole dans le comté de Madawaska. — L'hôte d'honneur est M. Harvey Mitchell, sous-ministre d'Agriculture de la province. — Présentation d'une bourse à M. Georges Michaud, agronome, à l'occasion de son prochain départ.

Un banquet d'une grande signification a eu lieu dimanche soir à l'Hôtel Royal d'Edmundston, groupant autour de tables l'élite de la classe agricole du comté, quelques membres du conseil et plusieurs membres de la Chambre de Commerce d'Edmundston.

LE SENATEUR POIRIER

Le "Droit" évoque la figure du sénateur Poirier dont la nomination à la Chambre Haute remonte au temps de Sir John MacDonnell.

Quand la session s'est ouverte lundi soir, le sénateur Poirier était le plus ancien membre de la Chambre Haute. Plusieurs membres du Sénat et de la Chambre des Communes n'avaient pas encore été nommés. M. Poirier fut nommé pour représenter la Chambre Haute les Ardoisiers.

Le sénateur Poirier fut nommé sénateur à l'âge de quarante-cinq ans. Depuis il a été témoin de cinquante sessions et il a vu huit ministères monter au pouvoir et tomber. Il fut un ami intime de tous les hommes d'état canadiens et pendant cette longue période, il sut conserver l'estime et la confiance de tous.

Homme d'un grand charme personnel, d'un caractère aimable, d'une culture exceptionnelle, amateur de philosophie, le sénateur Poirier représentait dignement ses constitués du Nouveau-Brunswick. Il fut l'un des derniers sénateurs de Sir John MacDonnell au Sénat. Lors des récentes fêtes qui eurent lieu à Grand-Pré, il reçut de la part de ses compatriotes une véritable ovation. Le doyen du Sénat commença sa cinquante et unième session. Il fut son ami, à quelque parti qu'il appartenait encore longue vie.

FUNERAILLES DE Mlle Thérèse Leblanc

Le 15 septembre décéda à l'hôpital de Notre-Dame du Lac, Mlle Thérèse Leblanc, fille d'Achille Leblanc, et de Léda Beaulieu, à l'âge de 11 ans. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 17 à Sainte-Rose du Déjeû.

LE CONTRAT DE L'ARENA EST ACCORDE

Le Club Bachelors Léo, lors d'une récente assemblée, a accordé le contrat pour la construction de la nouvelle patinoire à M. Bowlin, entrepreneur de Woodstock, le même qui vient de terminer la nouvelle gare du C. P. R.

IL NOUS QUITTE



M. Georges MICHAUD, qui, depuis quatre ans occupait la position d'agronome pour le comté de Madawaska, vient d'accepter le poste de propagandiste de la race Ardoisère dans la province de Québec.

FUNERAILLES DE M. CHARLES PROULX

Son décès a eu lieu le 23 août dernier les funérailles de M. Charles Proulx ont été célébrées par M. Joseph Proulx de Charleston, N.B.

Plusieurs Accidents Depuis Une Semaine

Jeune homme d'Edmundston tué à Eagle Lake. — Un auto frappe un homme sur la rue Victoria. — M. C. Longuey et Nesbitt dans le fossé à St-Jacques.

LE CONTRAT DE L'ARENA EST ACCORDE

Le Club Bachelors Léo, lors d'une récente assemblée, a accordé le contrat pour la construction de la nouvelle patinoire à M. Bowlin, entrepreneur de Woodstock, le même qui vient de terminer la nouvelle gare du C. P. R.

COMMISSIONS A 12 AUTRES CONCURRENTS

Le grand Concours de recrutement d'abonnés s'est terminé samedi soir dernier. Les juges se sont réunis dans le bureau de la Banque Provinciale de Canada à Edmundston, graduellement mis à notre disposition par le gérant local, M. L. A. Bédit.

LA MARINE

Mme Vital B. Martin Est Décédée

A L'AGE DE 96 ANS

Vendredi le 19 courant est décédée à l'Hôtel Dieu de St-Basile Dame Vital B. Martin, née Flore Pelletier, à l'âge avancé de 96 ans.

REMERCIEMENTS

Mlle Gabrielle Tremblay, Ste-Rose du Déjeû, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué par leur générosité à lui faire gagner le Premier prix du Concours d'abonnement de "Madawaska".

ST-ANDRE, N. B.

Le 21 septembre est décédée M. Louis Ouellet, âgé de 63 ans. Le service et la sépulture eurent lieu le 23. Nos sympathies à la famille en deuil.

IL FAUT DIMINUER LA CONTREBANDE ET LE COLPORTAGE EN VILLE

Telle est la décision que prend la Chambre de Commerce d'Edmundston à son assemblée de vendredi dernier.

CONFERENCE



L'hon. Maurice DUPRÉ, solliciteur-général du Canada, délégué de langue française à la Conférence Impériale à Londres.

LE TARIF BENNETT A VUE D'OEIL

Les changements proposés par M. Bennett au tarif douanier canadien, qu'il déclare équitables et dont il promet la révision complète pour la prochaine session, dans le sens protectionniste, sont au nombre d'environ 135 et peuvent se résumer ainsi:

- 10-Haïsse de protection, de 15 à 50 pour cent, pour les industries canadiennes de base: industries du fer, du coton, de la laine, des chaussures, etc.
- 20-Haïsse en valeur, des importations de sucre, de la première heure, de ces haïsses de tarif.
- 30-Accroissement des droits sur les machines agricoles importées, variant de 20 à 50 pour cent.
- 40-Les importations de beurres étrangers sont frappées d'un droit double de celui qui existait jusqu'ici.
- 50-Haïsse d'un demi-cent par gallon sur l'essence, pétrole, gasoïles, etc.
- 60-Importation étrangère, pour la protection des raffineries canadiennes.
- 70-Promesse de la part de M. Bennett que les manufacturiers ainsi protégés n'exploiteront pas le consommateur en maintenant leurs prix. Ils se sont engagés envers lui à ce sujet. S'il ne tiennent pas leur parole, le gouvernement aura pourvoir d'intervenir.
- 80-Pour qu'une marchandise importée puisse bénéficier de la préférence accordée aux produits d'origine britannique, il sera dorénavant nécessaire qu'elle contienne au moins 33 1/3 p. de matières brutes produites dans l'Empire; jusqu'ici cette contenance devait être d'un moins 50 pour cent. C'est une concession faite surtout en vue de ne pas nuire aux fabricants de colonies d'Angleterre.
- 90-Les marchandises importées au Canada avant le 16 septembre, et qui ne sont pas encore dédouanées, et les marchandises achetées de bonne foi à l'étranger et expédiées avant cette date, mais qui ne sont pas encore revenues de destination, ne sont pas atteintes par ces haïsses tarifaires; ces réductions et modifications de tarif devront assurer le reprise des travaux dans plusieurs industries, ou accélérer la production présentée et fournir ainsi de l'emploi à 25,000 hommes et femmes au moins de plus qu'il n'y en a actuellement dans ces fabrications.
- 100-M. Bennett déclare que son gouvernement s'emploie à régler la crise de mévente des céréales.

ST-ANDRE, N. B.

Le 21 septembre est décédée M. Louis Ouellet, âgé de 63 ans. Le service et la sépulture eurent lieu le 23. Nos sympathies à la famille en deuil.

Les membres de la Chambre de Commerce se sont réunis dans la salle du Conseil de ville vendredi soir, le 19 septembre, sous la présidence de l'honorable J. E. Michaud. Une vingtaine de membres seulement étaient présents. Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière assemblée on discuta les questions au programme de l'assemblée.

La Chambre vota une somme de \$25.00 aux Sociétés d'Agriculture du Comté de Madawaska. L'attention des membres fut attirée sur la contrebande qui se fait entre Edmundston et Madawaska. Nos marchands se plaignent, et avec raison, qu'une partie de la population d'Edmundston achète de l'autre côté et qu'il semble assez facile de traverser leurs marchandises. Le commerce local en souffre et, chaque semaine qui s'écoule de l'autre côté aide à enrichir nos voisins à notre propre détriment et au grand désavantage de la ville d'Edmundston. La Chambre de Commerce est d'avis que même s'il faut avoir recours aux grands moyens, on devra arrêter le "smuggling". Un comité est nommé pour étudier la question, voir qui de droit, et faire rapport à la prochaine assemblée.

Un membre souleva une autre question non moins importante: la protection du commerce local contre les colporteurs d'en dehors. Il y a des gens qui viennent ici faire un véritable commerce, ne paient aucune taxe, n'ont pas de dépenses de magasin ni d'entrepôt, et cependant ont la parfaite liberté d'écouler différents produits à travers les rues de la ville. Il ne domment rien à la ville mais ils retirent du commerce local les mêmes avantages que nos marchands qui résistent et qui paient de grosses taxes. Est-ce juste? Il est temps de prendre des moyens pour assurer à nos marchands la protection à laquelle ils ont droit, et c'est au Conseil de ville qu'il appartient de le faire.

Toutes les villes bien organisées ont des règlements régissant le colportage et les marchands étrangers qui veulent y faire du commerce doivent payer une licence spéciale. Pourquoi ne ferait-il pas ainsi à Edmundston? On est à revoir les Statuts de la ville et il serait à propos de faire les règlements nécessaires. Si la ville doit amender sa charte qu'elle le fasse; cela en vaut la peine.

Ste ROSE DU DEJEU

Nos félicitations à Mlle Gabrielle Tremblay qui est l'heureuse gagnante du 1er prix du grand concours de "Madawaska".

Mme Lucien Morneau et sa petite fille, Annette, sont en visite à Ste-Rose chez leurs parents.

M. et Mme Henri Roux et Mlle Béatrice Roux de Trois-Rivières étaient en visite chez leurs parents ces jours derniers.

SUCCES:

Mme Théophile Bernier, institutrice à Amos, vient de recevoir une gratification de \$20.00 du gouvernement pour succès dans l'enseignement.

DECES:

Le 18, est décédée à l'hôpital de Rivière du Loup, Ulric Desrosiers, à l'âge de 96 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi le 22 à Ste-Rose. Nos sympathies.

LES GAGNANTS DES PRIX DU GRAND CONCOURS D'ABONNEMENTS DU "MADAWASKA"

1er PRIX Mlle Gabrielle TREMBLAY, Ste-Rose du Déjeû.	2e PRIX M. Alphonse PELLETIER, Ste-Rose du Déjeû.	3e PRIX M. Rosario LABEL, Edmundston.	4e PRIX Mlle Marie VIOLETTE, Ste-Léonard.	5e PRIX Mlle Marie VIOLETTE, Ste-Léonard.	6e PRIX Mlle Marie VIOLETTE, Ste-Léonard.	7e PRIX Mlle Marie VIOLETTE, Ste-Léonard.	8e PRIX Mlle Marie VIOLETTE, Ste-Léonard.	9e PRIX Mlle Marie VIOLETTE, Ste-Léonard.	10e PRIX Mlle Marie VIOLETTE, Ste-Léonard.
--	---	---	---	---	---	---	---	---	--